

Circulaire n ° 8

Destinataire : Ecoles publiques

Sommaire : Demande de disponibilité – année scolaire 2016-2017

Mise en disponibilité

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment les articles 51 et 52,
- Décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié (**articles 44 à 49**)

La présente note a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre et les procédures relatives aux situations citées en objet pour l'année scolaire 2016-2017.

A / Conditions de mise en œuvre

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou de son service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite.

- Les disponibilités sollicitées au titre des **articles 44 et 46** du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié sont soumises à **autorisation**, (*annexe 1*)
- Les disponibilités sollicitées au titre de l'**article 47** du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié sont de **droit** (*annexe 1*)

B / Procédure applicable

B-1/ Pour une première demande :

Les personnels souhaitant obtenir une disponibilité pour la rentrée scolaire 2016 doivent transmettre à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, l'annexe 2 jointe à la présente pour le **4 mars 2016, qui transmettra l'ensemble des demandes revêtues de son avis** à la division des personnels enseignants pour le **11 mars 2016, délais de rigueur**.

B-2/ Pour une demande de reconduction ou de réintégration

Les personnels souhaitant renouveler leur disponibilité ou réintégrer leur corps d'origine pour la rentrée scolaire 2016 doivent transmettre à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, l'annexe 2 ou l'annexe 3 jointe à la présente pour le **4 mars 2016, qui transmettra l'ensemble des demandes revêtues de son avis** à la division des personnels enseignants pour le **11 mars 2016, délais de rigueur**.

J'attire votre attention sur les dispositions légales concernant la réintégration subordonnée à l'avis d'un médecin

Vals-près-Le Puy, le 15 janvier 2016
Le directeur académique



Jean-Williams SEMERARO

Demandes de disponibilité soumises à autorisation

(Articles 44 et 46 du décret 85-986 du 16 septembre 1985 modifié)

DISPONIBILITE	DUREE	PIECES A FOURNIR
<p>Au titre de l'article 44</p> <p>1. <i>Etudes ou recherches présentant un intérêt général</i></p> <p>2. <i>pour convenances personnelles</i></p>	<p>3 ans, renouvelable 1 fois</p> <p>3 ans, renouvelable (10 ans sur une carrière)</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p> <p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p>
<p>Au titre de l'article 46</p> <p><i>Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L 351-24 du code du travail</i></p>	<p>2 ans</p>	<p>Attestation de la chambre de commerce et d'industrie portant création ou reprise d'entreprise (extrait KBIS)</p>

OCTROI SUR DEMANDES ET SANS TRAITEMENT PAR PERIODE D'UN AN

(Article 47 du décret 85-986 du 16 septembre 1985 modifié)

DISPONIBILITE au titre de l'article 47	DUREE	PIECES A FOURNIR
<p>1. <i>Pour soins à donner :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au conjoint, au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité • A un enfant, • A un ascendant, <p>A la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'une handicap nécessitant la présence d'une tierce personne</p>	<p>3 ans, renouvelable si les conditions requises pour l'obtenir sont réunies</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p> <p>Pièce justificative de la situation familiale (certificat médical)</p>
<p>2. <i>pour élever un enfant de moins de 8 ans</i></p>	<p>Jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge de 8 ans</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p> <p>Pièce justificative de la situation familiale (livret de famille)</p>
<p>3. <i>pour suivre son conjoint (ou PACS)</i></p>	<p>3 ans, renouvelable sans limitation</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p> <p>Pièce justificative de la situation familiale (attestation de l'employeur du conjoint)</p>
<p>4. <i>fonctionnaire titulaire de l'agrément mentionné aux articles 63 ou 100-3 du Code de la Famille ou de l'aide sociale lorsqu'il se rend dans les départements d'outre-mer, les territoires d'outre-mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants</i></p>	<p>6 semaines par agrément</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p> <p>Attestation d'agrément</p>
<p>5. <i>pour l'exercice d'un mandat d'élu local</i></p>	<p>Durée du mandat</p>	<p>Demande de l'intéressé sur l'imprimé annexe 2</p>

DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE

Nom d'usage : Prénom :

Nom patronymique :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone :

Affectation actuelle

Ecole : Commune :

Circonscription.....

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance ma mise en disponibilité pour la période :

Du au

Pour le **motif suivant** ci-après (cocher la case utile)

• **Au titre du décret 85-986 :**

Article 44 :

Etudes ou recherches présentant un intérêt général

Pour convenances personnelles

Article 46 :

Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L351-24 du code du travail

Article 47 (disponibilité de droit)

Pour donner des soins au conjoint, au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne

Pour élever un enfant de moins de 8 ans

Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle en raison de sa profession en un lieu éloigné du lieu de résidence des fonctionnaires

Fonctionnaire titulaire de l'agrément mentionné aux articles 63 ou 100-3 du Code de la Famille ou de l'aide sociale lorsqu'il se rend dans les départements d'outre-mer, les territoires d'outre-mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants

pour l'exercice d'un mandat d'élu local

Fait à le Signature de l'intéressé(e)

Avis de l'IEN de circonscription :

Fait à le Signature de l'IEN

DEMANDE DE REINTEGRATION

Le fonctionnaire mis en disponibilité sur sa demande doit solliciter sa réintégration deux mois au moins avant l'expiration de la période de disponibilité en cours.

- Je demande ma réintégration à la date du .././....
- Je joins un certificat médical d'aptitude physique à exercer les fonctions établi par un médecin agréé.

Fait àle.....Signature de l'intéressé(e)

Avis de l'IEC de circonscription :

Fait àle.....Signature de l'IEC